

## LE DIRECTEUR GENERAL

Tél. : 04 73 751 032

[direction.generale@chu-clermontferrand.fr](mailto:direction.generale@chu-clermontferrand.fr)

Décision enregistrée sous le n°

DH/CR/SB n° 2017/10/71

## EXTRAIT DES DECISIONS DU DIRECTEUR GENERAL

---

Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L. 1112-3, modifié par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé – article 183, instituant une Commission des Usagers (CDU) dans chaque établissement de santé

Vu l'article L. 1114-1 du Code de la Santé Publique, modifié par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016

Vu les articles R1112-79 à R1112-94 du Code de la Santé Publique, relatifs à la Commission des Usagers, modifiés par le décret n°2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016

Vu le procès-verbal de la Commission Médicale d'Etablissement du CHU de Clermont-Ferrand en date du 26 septembre 2016 portant désignation des médiateurs médicaux à la CDU du CHU

Vu le procès-verbal du Comité Technique d'Etablissement en date du 11 octobre 2016 portant désignation des représentants du CTE à la CDU du CHU

Vu le procès-verbal de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique en date du 11 octobre 2016 portant désignation des représentants de la CSIRMT à la CDU du CHU

Vu la délibération du Conseil de surveillance en date du 20 décembre 2016 portant désignation des représentants du Conseil de Surveillance à la CDU du CHU

Vu l'arrêté 2016-6441 du Directeur Général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en date du 28 novembre 2016 portant désignation des représentants d'usagers à la Commission Des Usagers du CHU de Clermont-Ferrand, pour une durée de trois ans

Vu la décision 2016-12-39 du Directeur Général par intérim du CHU en date du 21 décembre 2016 portant composition nominative de la Commission Des Usagers du CHU

Vu le compte-rendu de la Commission des Usagers du CHU en date du 24 janvier 2017 déclarant élus Président de la Commission Monsieur le Professeur Jean-Pierre RIBAL, médiateur médical titulaire, et Vice-Président, Monsieur Jean-Pierre BASTARD, représentant des usagers titulaire

Vu l'arrêté n° 2016-5591 du Directeur Général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en date du 6 janvier 2017 fixant la composition nominative du Conseil de surveillance du CHU, abrogeant l'arrêté n° 2016-3009 du 9 août 2016, et considérant la désignation de Monsieur Philippe REY au titre des personnalités qualifiées désignées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, au conseil de surveillance du CHU de Clermont-Ferrand

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil de Surveillance du CHU en date du 17 mars 2017 émettant un avis favorable à la désignation de Monsieur Philippe REY en qualité de représentant du Conseil de Surveillance suppléant à la Commission des Usagers

## LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND DECIDE

### **Article 1er : Composition nominative de la Commission Des Usagers du CHU**

La liste nominative des membres de la Commission Des Usagers du CHU est arrêtée ainsi qu'il suit :

#### ➤ **Membres à voix délibérative**

##### **- Représentante du Directeur Général :**

- Madame Catherine RAYNAUD, Directrice de la Qualité, Gestion des Risques et Droits des Usagers

##### **- Médiateurs médicaux (titulaire et suppléant) :**

- Monsieur le Professeur Jean-Pierre RIBAL, attaché, service de chirurgie thoracique et vasculaire, site Gabriel Montpied, titulaire, Président de la Commission des Usagers
- Monsieur le Professeur Didier LEMERY, PU-PH, Chef de Pôle Femme Et Enfant, site Estaing, suppléant

##### **- Médiateurs non médicaux (titulaire et suppléante) :**

- Madame Elisabeth LAC, Coordinatrice Générale des Soins, titulaire
- Madame Agnès SAVALE, Directrice site Gabriel Montpied, suppléante

##### **- Représentants des Usagers (titulaires et suppléantes) :**

- Madame Suzanne RIBEROLLES, Association Générations Mouvement, titulaire
- Monsieur Jean-Pierre BASTARD, Association VMEH, titulaire, Vice-Président de la Commission des Usagers
- Madame Christine PERRET, Association AVIAM, suppléante
- Madame Jeany GALLIOT, Association ADMD, suppléante

##### **- Représentant du Président de la Commission Médicale d'Etablissement :**

- Monsieur le Docteur Christophe PERRIER, PH, Pôle Urgences, SAMU, SMUR, site Gabriel Montpied

##### **- Représentantes de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (titulaire et suppléante) :**

- Madame Anne-Marie LADENT, Infirmière, Direction des Soins, titulaire
- Madame Angélique CHOUVET, Infirmière, réanimation médicale, suppléante

##### **- Représentantes du Comité Technique d'Etablissement (titulaire et suppléante) :**

- Madame Marie-Claudine FERRARA, adjoint administratif, secrétaire du CTE, syndicat CGT, titulaire
- Madame Pascale PASSELAIGUE, infirmière, syndicat SUD, suppléante

##### **- Représentants du Conseil de Surveillance (titulaire et suppléant) :**

- Madame le Professeur Annie VEYRE, personnalité qualifiée désignée par le DG de l'ARS, titulaire
- Monsieur Philippe REY, personnalité qualifiée désignée par le DG de l'ARS, suppléant

#### ➤ **Membres à voix consultative**

##### **- Représentantes des directrices des 3 sites du CHU :**

- Madame Juliette ANDRES, Directrice adjointe, site Gabriel Montpied
- Madame Fabienne TROIS-VALETS, AMA coordinatrice, site Estaing
- Madame Marie-Anne DELRIEU-TEIL, Directrice adjointe, Hôpital Nord

##### **- Représentante du Conseil de la Vie Sociale de l'Hôpital Nord :**

Poste vacant

## **Article 2 : Liste de médiateurs médicaux, non membres de la CDU**

En complément des médecins médiateurs, membres de la CDU, il peut être fait appel, en tant que de besoin, pour assurer des médiations médicales, aux praticiens dont les noms suivent :

- Monsieur le Professeur Henri LAURICHESSE, PU-PH, Chef de service maladies Infectieuses et tropicales, Président de la Commission Médicale d'Etablissement
- Monsieur le Professeur Jean-Michel CONSTANTIN, PU-PH, Chef de service Réanimation Adultes, site Estaing
- Monsieur le Docteur Olivier BEZY, PH, Psychiatrie adultes A, site Gabriel Montpied
- Monsieur le Docteur Frédéric MARTINS CONDE, PH, Equipe mobile de gériatrie, site Gabriel Montpied
- Madame le Docteur Pascale PICARD, PH, Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, site Gabriel Montpied.

## **Article 3 : Secrétariat de la CDU**

Le secrétariat de la Commission Des Usagers est assuré par la Direction de la Qualité, Gestion des Risques et Droits des Usagers.

## **Article 4 :**

La présente décision sera notifiée à :

- Chacun des membres de la CDU et des médecins médiateurs, non membres de la CDU
- Monsieur le Professeur Henri LAURICHESSE, Président de la CME

La présente décision sera affichée dans l'établissement, mise en ligne sur le site internet et intranet du CHU et transmise au Directeur Général de l'ARS Auvergne Rhône Alpes.

## **Article 5 :**

La présente décision annule et remplace la décision 2016-12-39 du Directeur Général par intérim du CHU en date du 21 décembre 2016 portant composition nominative de la Commission Des Usagers du CHU.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 Octobre 2017

Le Directeur Général  
Didier HOELTGEN

